

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA14-0354

Valable 5 ans à compter du 11 décembre 2014

Matériau présenté par : STRULIK FRANCE
41 rue du Paradis
89300 JOIGNY
FRANCE

Marque commerciale : POLY R REINFORCED

Description sommaire :
Paroi de gaine de ventilation constituée de bandes superposées.
Bandes souples composées d'une grille 100 % polyester revêtue sur les deux faces d'une enduction à base de polychlorure de vinyle ignifugé.

Epaisseur nominale (sans recouvrement) : 210 µm.
Masse surfacique nominale (sans recouvrement) : 210 g/m².
Masse surfacique totale mesurée (avec recouvrement) : environ 275 g/m².
Largeur nominale des bandes : 64 mm (recouvrement des bandes de 15 mm).
Coloris : gris.

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Essais complémentaires pour matériaux fusibles

Classement : **M1**

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA14-0354 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Champs-sur-Marne, le 11 décembre 2014

Le Technicien
Responsable de l'essai



Mickaël GOULE

Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu



Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

RAPPORT D'ESSAIS N° RA14-0354 DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement

Valable 5 ans

L'accréditation de la section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 6 pages.

A LA DEMANDE DE :

STRULIK FRANCE
41 rue du Paradis
89300 JOIGNY
FRANCE

OBJET

Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement des matériaux, conformément aux essais prescrits par l'Arrêté Ministériel référencé ci-dessous, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement.

TEXTES DE REFERENCE

Arrêté du 21 novembre 2002 modifié.
Annexe 2 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié.

NATURE DE (S) L'ESSAI (S)

Essai au brûleur électrique selon la norme NF P 92-503:1995.
Essai de persistance de flamme selon la norme NF P 92-504:1995.
Essai pour matériaux fusibles selon la norme NF P 92-505:1995.

DATE (S) D'ESSAI (S)

20 octobre 2014.

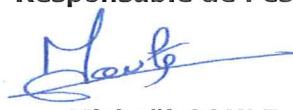
PROVENANCE ET CARACTERISTIQUE DES ECHANTILLONS

Date de livraison :	16 septembre 2014
Matériau présenté par :	STRULIK FRANCE 41 rue du Paradis 89300 JOIGNY FRANCE
N° Identification :	ES541140376
Marque (s) commerciale (s) :	POLY R REINFORCED
Fabricant (s) :	STRULIK FRANCE 41 rue du Paradis 89300 JOIGNY FRANCE

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais.

Champs-sur-Marne, le 11 décembre 2014

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



Mickaël GOULE

**Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu**



Nicolas ROURE

DESCRIPTION SOMMAIRE

Paroi de gaine de ventilation constituée de bandes superposées.

Bandes souples composées d'une grille 100 % polyester revêtue sur les deux faces d'une enduction à base de polychlorure de vinyle ignifugé.

Epaisseur nominale (sans recouvrement) : 210 µm.

Masse surfacique nominale (sans recouvrement) : 210 g/m².

Masse surfacique totale mesurée (avec recouvrement) : environ 275 g/m².

Largeur nominale des bandes : 64 mm (recouvrement des bandes de 15 mm).

Coloris : gris.

CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES

La nature du produit figure au dossier mais les taux de chaque constituant n'y figurent pas (information non communiquée par le producteur et confidentielle)

Fabricant du film PVC : société « PAPYRO TEX ».

Référence du film PVC : « TISSU ATO » (PVC renforcé).

Epaisseur nominale du film PVC seul : 140 µm.

Epaisseur nominale de la grille de polyester : 70 µm.

Epaisseur totale mesurée (sans recouvrement) : environ 0,20 mm.

ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE

L'éprouvette (18 x 60 cm) tendue sur une grille est disposée sur un support à 30° sur l'horizontale. Un cache incombustible est rabattu au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par un brûleur électrique disposé, suivant son axe vertical, à 3 cm sous l'éprouvette.

Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact de l'éprouvette pendant 5 secondes. L'opération est répétée ensuite toutes les 30 secondes pendant 5 minutes.

Les éléments déterminants sont : durée d'inflammation, distances détruites depuis le bord inférieur des éprouvettes et présence ou non de chutes de gouttes.

Sur échantillons en l'état de réception :

4 épreuve effectuées sur le produit référencé « POLY R REINFORCED ».

Les dimensions de chaque éprouvette sont vérifiées **avant** chaque épreuve.

Caractéristiques mesurées des éprouvettes testées : (Masse / Epaisseur totale)

Eprouvette n° 1 : environ 29,3 g / environ 0,3 mm

Eprouvette n° 2 : environ 29,3 g / environ 0,3 mm

Eprouvette n° 3 : environ 30,2 g / environ 0,3 mm

Eprouvette n° 4 : environ 29,7 g / environ 0,3 mm

Désignation	Inflammation (en seconde)	Extinction (en seconde)	Percement (en seconde)	Chute de gouttes enflammées ou non et/ou de débris enflammés	Distance détruite (en cm)
Eprouvette n° 1 Face 1 / Sens chaîne Coloris gris	—	—	6	non	14
Eprouvette n° 2 Face 2 / Sens chaîne Coloris gris	—	—	8	non	13
Eprouvette n° 3 Face 2 / Sens trame Coloris gris	—	—	7	non	15
Eprouvette n° 4 Face 1 / Sens trame Coloris gris	—	—	7	non	18

Observations :

Les faces sont strictement identiques. Sur l'ensemble des épreuves, nous observons un percement du produit face au brûleur électrique, sans inflammation effective. Afin de déterminer le classement, nous procérons aux essais complémentaires pour matériaux fusibles.

ESSAI DE PROPAGATION DE FLAMME

L'éprouvette (40 x 3,5 cm) pour les matériaux rigides ou (23 x 46 cm) pour les matériaux souples est soumise à l'action d'une flamme d'un brûleur.

Les éléments déterminants sont : les persistances de flamme et les chutes de gouttes enflammées.

30 attaques minimum sur le produit référencé « POLY R REINFORCED ».

Les dimensions de chaque éprouvette sont vérifiées avant chaque épreuve.

Caractéristiques mesurées des éprouvettes testées : (Masse / Epaisseur totale)

Eprouvette n° 1 : environ 28,5 g / environ 0,32 mm

Eprouvette n° 2 : environ 28,5 g / environ 0,30 mm

Eprouvette n° 3 : environ 28,5 g / environ 0,24 mm

Eprouvette n° 4 : environ 28,5 g / environ 0,23 mm

Désignation	Nombre d'attaques	Nombre de persistances $2 \text{ s} < t < 5 \text{ s}$	Nombre de persistances $t > 5 \text{ s}$	Chute de goutte ou de matière enflammée pendant les persistances
Eprouvette n° 1 Face 1 / Sens chaîne Coloris gris	8	—	—	—
Eprouvette n° 2 Face 2 / Sens chaîne Coloris gris	7	—	—	—
Eprouvette n° 3 Face 2 / Sens trame Coloris gris	8	—	—	—
Eprouvette n° 4 Face 1 / Sens trame Coloris gris	8	—	—	—

Résultats : sur 31 attaques, nous n'observons pas de durée de persistance de flamme supérieur à 2 secondes, ni de chute de goutte enflammée.

ESSAI POUR MATERIAUX FUSIBLES

L'éprouvette (7 x 7 cm) disposée sur une grille métallique définie est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 3 cm au-dessus.

Pendant cinq minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction. Pendant cinq minutes supplémentaires, le radiateur reste en place.

Les éléments déterminants sont : chute de gouttes enflammées ou non et inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'éprouvette.

4 épreuves effectuées sur le produit référencé « POLY R REINFORCED ». Chaque éprouvette est constituée de 2 échantillons de 7 x 7 cm.

Les dimensions de chaque éprouvette sont vérifiées avant chaque épreuve.

Caractéristiques mesurées des éprouvettes testées : (Masse / Epaisseur totale)

Eprouvette n° 1 : environ 2,7 g / environ 0,51 mm

Eprouvette n° 2 : environ 2,8 g / environ 0,55 mm

Eprouvette n° 3 : environ 2,7 g / environ 0,66 mm

Eprouvette n° 4 : environ 2,8 g / environ 0,59 mm

Désignation	Temps d'inflammation (en seconde)	Temps d'extinction (en seconde)	Chute de goutte non enflammée à partir de (en seconde)	Temps d'inflammation du coton (en seconde)
Eprouvette n° 1 Coloris gris	—	—	—	—
Eprouvette n° 2 Coloris gris	—	—	—	—
Eprouvette n° 3 Coloris gris	—	—	—	—
Eprouvette n° 4 Coloris gris	—	—	—	—

Résultats : sur l'ensemble des épreuves, nous n'observons pas d'inflammation du coton.

..... FIN DU RAPPORT D'ESSAIS